MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT
Rue de la Libération
78930 BREUIL-BOIS-ROBERT

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le 25 SEP. 26
ID : 078-217801042-20260922-DEL_26_09_60-DE

N° 26-09-60

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

PRÉSENTS : M.M. et Mmes DELAVAUD Maurice, DESPINS Claudette, KERJEAN Yann, LEFEBVRE Charlène, LOUISET Olivier, MAILLARD Aurélie, MANIANGA-KEYET Brice, MOISAN Bernard, MOREAU Chloé, PICARD Sophie, ROUXEL Olivier, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), GUICHOUX Bernard (pouvoir à Mme DESPINS Claudette), MORDRET Pauline (pouvoir à M. LOUISET Olivier).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAILLARD Aurélie.

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Je passe à l'électrique » - Acquisition d'équipements de rafraîchissement.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif « Je passe à l'électrique », mis en place à l'initiative d'EDF, destiné notamment à accompagner les collectivités territoriales dans l'équipement des établissements accueillant du public en solutions de rafraîchissement ;

Considérant que ce dispositif permet la prise en charge des dépenses d'acquisition d'équipements de rafraîchissement dans la limite de 400 € TTC par équipement et de 10 équipements par établissement ;

Considérant la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil du public lors des périodes de fortes chaleurs et des épisodes caniculaires ;

Considérant que la commune souhaite procéder à l'acquisition des équipements de rafraîchissement suivants :

- **5 climatiseurs mobiles**, pour un montant total de **4 794 € TTC** ;
- **6 ventilateurs sur pied**, pour un montant total de **2 368,80 € TTC** ;

Soit un total de **11 équipements**, pour un montant global d'acquisition de **7 162,80 € TTC**.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le 25 SEP. 2026
ID : 078-217801042-20260922-DEL_26_09_60-DE

Monsieur le Maire précise que la commune souhaite solliciter l'aide financière prévue dans le cadre du dispositif «Je passe à l'électrique», dans la limite de **400 € TTC par appareil éligible**, soit une aide maximale de **4 000 € pour 10 équipements**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide :**

- D'approuver l'acquisition de 5 climatiseurs mobiles et de 6 ventilateurs sur pied, soit 11 équipements au total, pour un montant global de **7 162,80 € TTC** ;
- De solliciter l'aide financière proposée dans le cadre du dispositif **«Je passe à l'électrique»**, dans la limite de 400 € TTC par équipement éligible, soit une subvention maximale de **4 000 €** ;
- D'approuver le plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à transmettre l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération et à la perception de l'aide ;
- De préciser que les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au budget communal de l'exercice 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 25 septembre 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

